



COMMUNE DE FUSSY

AVIS ENQUETE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CREATION D'UN LOTISSEMENT AU LIEU-DIT LE PRESOIR SUR LA COMMUNE DE FUSSY

Par arrêté n°22-2022 en date du 27 avril 2022, le maire de la commune de Fussy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la création d'un lotissement au lieu-dit « le Pressoir ».

L'enquête sera ouverte du **mercredi 1^{er} juin 2022 au samedi 2 juillet 2022** en Mairie de FUSSY.
Les horaires d'ouverture sont :

Lundi : 8h00/12h00 – 13h30/17h30
Mardi : 8h00/12h00 – fermé au public l'après-midi
Mercredi : 8h00/12h00 et 13h30/17h30
Jeudi : 8h00/12h00 – 13h30/17h30
Vendredi : 8h00/12h00 – 13h30/17h30
Samedi : 9h00/12h00

Pendant la durée de l'enquête les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie de Fussy, adressées par courrier à transmettre à l'adresse suivante :

M. Patrick ANDRE, commissaire enquêteur,
MAIRIE

Place du 8 mai 1945
18110 FUSSY

ou par mail : autorisation-urbanisme5@orange.fr

Permanences du commissaire enquêteur, en mairie de Fussy

- Le mercredi 1^{er} juin 2022 de 9 h 00 à 12 h 00
- Le mercredi 15 juin 2022 de 14 h 00 à 17 h 00
- Le samedi 2 juillet 2022 de 9 h 00 à 12 h 00

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête sur le site internet suivant :
www.fussy.fr

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le maire,

- par courrier : Mairie de Fussy, place du 8 mai 1945 18110 FUSSY
- par téléphone au 02.48.69.34.21
- par mail : autorisation-urbanisme5@orange.fr